BIODIVERSITÉ ET STRATÉGIE



Des équilibres dynamiques



BIODIVERSITÉ ET STRATÉGIE

Des équilibres dynamiques

Hervé Brédif et Laurent Simon

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, du master BIOdiversité, TERRitoire, Environnement — BIOTERRE de l'UFR 08 de Géographie et du laboratoire Ladyss.

> Éditions Quæ RD 10 78026 Versailles Cedex

© éditions Quæ, 2021 ISBN papier: 978-2-7592-3316-8 ISBN PDF: 978-2-7592-3317-5 ISBN ePub: 978-2-7592-3318-2 www.quae.com www.quae-open.com

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction même partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^c.

«Dans sa vision organisatrice du monde, le planificateur n'a pas d'ennemi, il peut tout ordonner rationnellement et parvenir immanquablement à ses objectifs en choisissant les bons, voire les grands moyens. Mais les moyens, surtout quand ils sont humains, ne se plient pas aussi facilement aux objectifs et bloquent finalement — et heureusement — la belle ordonnance rationnelle. Au contraire, le stratège sait, lui, qu'il doit tenir compte du fait que l'ennemi peut réagir à ses actions. Il choisit donc ses objectifs en fonction des moyens, c'est-à-dire des ressources dont il dispose et des contraintes auxquelles il doit faire face. Puis, avec pragmatisme, il cherche à diminuer les contraintes en coopérant le mieux possible avec ses ressources. Autrement dit, quand le commandant ne voit que son plan, le stratège s'appuie sur la réalité du terrain. » Michel Crozier, 1995

Remerciements

Cet ouvrage a grandement bénéficié des relectures exigeantes et expertes de Patrick Blandin, Grégoire Loïs et Didier Christin. Nous leur exprimons notre profonde gratitude et espérons avoir l'occasion de poursuivre d'autres aventures en leur compagnie.

Les idées exposées dans cet ouvrage ont été testées et éprouvées, plusieurs années de suite, auprès des étudiantes et étudiants du master 2 Bioterre. Une part significative des propos développés dans ce texte doit donc beaucoup aux liens entre recherche et enseignement que nous nous employons à cultiver.

L'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne et le master Bioterre ont apporté leur soutien à la publication de cet ouvrage; nous les en remercions vivement. Nous sommes également reconnaissants au laboratoire Ladyss d'avoir apporté son concours financier à ce projet.

Nous tenons enfin à remercier les éditions Quæ pour l'accueil favorable qu'elles ont réservé à cette publication, ainsi que pour l'assistance remarquable et les conseils avisés dont elles nous ont entourés en la personne de Christelle Fontaine.

SOMMAIRE

Remerciements	4
Avant-propos	7
La biodiversité: une notion aux multiples registres	7
La stratégie vise à l'efficacité de l'action difficile	11
Introduction	15
Les fondements de la pensée stratégique officielle	19
Une communauté de réflexion déjà ancienne	19
Les trois fondamentaux du diagnostic	28
Les cinq piliers de l'action stratégique	35
Conclusion	57
Limites et angles morts des stratégies adoptées	61
Protéger et préserver au risque de la sanctuarisation	62
Connaître et mobiliser au risque de la réification	88
Valoriser et stimuler au risque de la monétisation	116
Réguler et intégrer au risque de la globalisation	145
Produire et consommer autrement au risque de la standardisation	158
Conclusion	169

Éléments pour refonder l'approche stratégique	171
Premier panorama des critiques	172
Un diagnostic officiel simpliste et tronqué	177
Un diagnostic stratégique profondément renouvelé	181
Quel chemin de changement?	187
Synthèse et perspective	205
En finir avec une certaine facilité	205
Renouer avec la complexité du réel	207
Piloter des équilibres subtils	209
Miser sur le territorial comme levier stratégique	212
Références citées	215

La biodiversité: une notion aux multiples registres

Depuis plus de trente ans, scientifiques, experts et institutions en charge des sujets environnementaux ont fourni pléthore de définitions de la biodiversité.

La première utilisation du terme de «biodiversité» remonte à 1986, lors d'un colloque intitulé *The National Forum on BioDiversity*, qui s'est tenu à Washington sous les auspices de l'Académie nationale des sciences des États-Unis et de la Smithsonian Institution¹. L'ouvrage issu de ce colloque, coordonné par Edward O. Wilson et Frances M. Peter, a paru en 1988 sous le titre *Biodiversity*, dont la définition est bien connue:

« La diversité biologique, ou biodiversité, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Ceci inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs [dite diversité écosystémique]. »

Cette définition n'a en soi rien de très nouveau. De nombreux auteurs (Bergandi et Blandin, 2012; Blandin, 2019; Le Guyader, 2008; Barbault, 2018²) ont souligné que l'intérêt pour la diversité des gènes, des espèces

^{1.} Le terme est forgé en 1985 par Walter G. Rosen, lors de la préparation du colloque.

^{2. «} Que la vie se manifeste sous des formes très diverses est un fait bien connu, et de longue date. [...] les naturalistes, paléontologues, systématiciens, puis écologues et généticiens n'ont cessé de faire état de la diversité du vivant, c'est-à-dire de la richesse des espèces vivantes et disparues, de la variabilité génétique au sein des populations d'une même espèce, de la diversité des fonctions écologiques qu'elles assument et des écosystèmes qu'elles constituent. » (Barbault, « Biodiversité », *Encyclopédia Universalis*, 2018)

et des écosystèmes est présent depuis longtemps dans les travaux scientifiques. Une telle définition fait de la biodiversité une caractéristique, une propriété des systèmes vivants. Elle introduit toutefois, comme le souligne Virginie Maris (2010), une dimension jusqu'alors moins manifeste:

«Auparavant, hormis pour quelques spécialistes, la diversité biologique évoquait principalement la diversité des espèces alors que la biodiversité désigne la diversité du vivant à tous ses niveaux d'organisation.»

Dès lors, comment expliquer qu'un terme (résultat d'une simple contraction lexicale) soit devenu en quelques années une référence obligée des politiques internationales, un sujet majeur des grandes conférences internationales? Plusieurs raisons peuvent être évoquées qui reflètent l'ouverture de la notion à d'autres dimensions, d'autres registres, à l'origine d'une polysémie du terme, source parfois d'ambiguïtés.

La première raison³ provient du remplacement progressif du terme de «nature» par celui de «biodiversité», aussi bien dans les instances de décision au niveau international qu'au sein du monde scientifique et du monde associatif. La notion même de « nature » était devenue problématique: la polysémie du terme et «le brouillard philosophique» (Ducarme, 2019) qui l'entourait ont sans aucun doute contribué à son discrédit. Les débats, au sein même de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et des mouvements environnementalistes, entre logique protectionniste (qui vise à maintenir une nature «sauvage», extérieure à l'homme, et que défendait par exemple John Muir aux États-Unis) et logique conversationniste (celle de Gifford Pinchot notamment, pour lequel ce sont avant tout des ressources qu'il convient de préserver, sans qu'il soit pour autant nécessaire d'exclure toute activité humaine), ont souligné les divergences auxquelles donnait lieu l'idée de «nature». Chargée de préférences culturelles, impossible à définir précisément, trop sujette enfin à des conflits lors de sa mise en œuvre (Rossi, 2000), l'expression «protection de la nature» va progressivement s'estomper pour laisser place à la «protection de la biodiversité». Avec la biodiversité s'ouvre la perspective d'une approche plus scientifique, d'une gestion plus rigoureuse, fondée sur la mesure... Mais dès lors, la biodiversité n'est plus

^{3.} De très nombreux travaux (Aubertin *et al.*, 1998; Boeuf, 2014; Larrère et Larrère, 2018), auxquels nous renvoyons, ont analysé les glissements sémantiques du terme de biodiversité.

simplement une propriété des systèmes écologiques, elle tend à devenir une entité en soi, toujours dissociée des sociétés humaines: c'est ainsi que pour Gilles Boeuf, la biodiversité constitue la «fraction vivante de la nature».

La deuxième raison est que, simultanément, les travaux scientifiques des années 1970-1990, soulignant le rôle des perturbations dans la dynamique des systèmes écologiques, interrogent l'idée d'équilibre naturel sous-jacent aux politiques de mise en réserve. C'est le cas, en particulier, de l'ouvrage de Steward Pickett et Peter White (1985), The Ecology of Natural Disturbance and Patch Dynamics. Avec l'essor de l'écologie du paysage (Naveh et Lieberman, 1984; Forman et Godron, 1986), une perspective nouvelle se fait jour avec le rôle reconnu de l'hétérogénéité spatiale dans le maintien de la diversité des écosystèmes et des populations. Or, comme le fait remarquer Paul Arnould (2006), «la prise en compte de la biodiversité paysagère ou de celle des grands biomes structurant la biosphère intègre une dimension territoriale et culturelle», qui ne saurait se concevoir sans donner une place aux sociétés humaines à l'origine de ces arrangements paysagers. À la nature confinée dans les parcs et les réserves se substitue ainsi une biodiversité qui intègre les paramètres historiques et sociaux, et qui peut, de ce fait, être envisagée comme une ressource pour laquelle se pose la question de son appropriation, de son utilisation et de son accès. En témoigne, dès le début des années 1990, le débat autour de la notion de «patrimoine commun de l'humanité», qui a notamment opposé, lors de la conférence de Rio, en 1992, pays du Nord et pays du Sud autour de la question centrale de la propriété.

Cette entité qui intègre l'humain va ainsi s'élargir et devenir un objet politique très largement partagé et médiatisé, troisième raison de sa remarquable diffusion. C'est une nouvelle transformation que met en évidence Virginie Maris (2010):

« D'autre part, le terme de biodiversité évoque en même temps que la diversité elle-même, la crise que celle-ci traverse. La biodiversité n'est pas une propriété du monde qui nous entoure sur laquelle nous n'aurions pas d'influence; c'est un problème qui se pose à nous. »

La notion s'éloigne alors de ses fondements scientifiques (Le Guyader, 2008) pour intégrer l'ensemble des dimensions du vivant: «tissu vivant de la planète» pour Robert Barbault, elle s'ouvre aussi à la diversité des formes culturelles considérées par Arne Næss, philosophe et initiateur

de la deep ecology, comme «faisant partie de la richesse et de la diversité des formes de vie sur Terre». On est loin de l'approche scientifique qui prévalait à l'origine, loin aussi d'avoir effacé les ambiguïtés reprochées à la nature. Aussi, comme le soulignent Catherine Aubertin, Valérie Boisvert et Franck-Dominique Viven (1998), «on est passé de questionnements proprement scientifiques issus des théories de l'évolution à des enjeux géopolitiques et industriels». La nature devenue biodiversité entre dans la sphère marchande et politique. Sa définition fluctue en fonction des auteurs... et des enjeux. Pas moins de quatre-vingt-cinq définitions différentes ont ainsi été recensées entre 1985 et 1995 (DeLong, 1996).

En définitive, loin d'avoir permis de surmonter les imprécisions du mot « nature », le terme de biodiversité n'a fait que déplacer les ambiguïtés. Les critiques n'ont pas manqué de souligner cette polysémie de la notion et les dérives qui s'ensuivent: «auberge espagnole» (Lévêque, 2008), «concept flou» (Le Guyader, 2008), «substitut technocratique de la nature» (Blandin, 2013)... les expressions abondent pour souligner l'imprécision de la notion. Cependant, ces mêmes scientifiques qui critiquent la notion l'utilisent. Par exemple, le président de la commission scientifique de l'Institut français de la biodiversité de 2000 à 2005, Jacques Blondel, qui, en 1995, considère le terme de biodiversité comme une «coquille vide où chacun met ce qu'il veut», publie en 2020 un ouvrage intitulé Biodiversité, un nouveau récit à écrire. Rien de surprenant toutefois: cela ne fait qu'illustrer «le pouvoir de multiplication impressionnant [de la notion] et les charges positives et dynamiques liées aux idées assemblées de vie et de diversité [qui] en font un terme inattaquable» (Arnould, 2006). Il en résulte une part non négligeable de confusions, y compris dans certaines publications validées par des revues scientifiques reconnues:

«Ainsi, on trouve fréquemment des articles scientifiques comportant le terme "biodiversité" dans le titre ou les mots-clefs, alors que l'article étudie, par exemple, un processus biologique ou un service écosystémique, et non la diversité du vivant au sein d'un écosystème.» (Gosselin et Gosselin, 2010)

Nous n'avons ni la prétention ni la volonté de trancher parmi toutes ces acceptions possibles. Il nous semble au contraire qu'intégrer cette pluralité de significations permet de mieux saisir les enjeux et les débats qui traversent les acteurs de la protection de la biodiversité. Derrière chaque définition se cache une conception, un projet, parfois des intérêts. Comment pourrait-il en être autrement, alors que les grands textes

internationaux, et leurs déclinaisons aux échelles nationale et régionale, véhiculent eux-mêmes ces ambiguïtés, comme autant de reflets des compromis passés entre les différents acteurs?

La stratégie vise à l'efficacité de l'action difficile

Du réchauffement planétaire à l'érosion de la biodiversité en passant, plus récemment, par la pandémie de Covid-19, l'action publique fait grand usage, ces temps-ci, de la notion de stratégie. Le phénomène est mondial. Chercheurs, médias, spécialistes en tous genres et responsables politiques commentent sans fin les stratégies des gouvernements, cependant qu'agences d'État, hauts conseils scientifiques et forum d'experts formulent à l'envi des «recommandations stratégiques». La répétition immodérée du terme conduit à sa banalisation: il devient difficile de savoir ce qu'il recouvre vraiment; de fait, personne ne prend vraiment le temps de le définir ni de se demander s'il est utilisé à bon escient.

Un corpus significatif de traités existe pourtant en la matière. Il n'est pas inutile d'en rappeler quelques enseignements fondamentaux.

Issue du vocabulaire militaire, la notion de stratégie renvoie explicitement à la guerre. Étymologiquement, le stratège, du grec *stratos*, « armée », « foule », « troupe », et de *agein*, « conduire », est celui qui conduit une armée. La stratégie suppose donc un affrontement entre camps adverses. Elle concerne l'action et peut se définir, en première approche et au-delà du seul domaine militaire, comme « l'art de parvenir à ses fins ».

Pas n'importe quelle action cependant. Apparue dans *L'Art de la guerre* de Sun Zi (vī^e siècle avant J.-C.), la stratégie vise initialement à la survie de l'État: comment assurer la pérennité de ce dernier, dans un monde de rivalités et de conflits? La guerre se poursuivant par d'autres moyens, elle se retrouve aujourd'hui largement appliquée au champ économique: au risque d'être absorbées par des concurrents ou de se retrouver tôt ou tard dépassées dans leur domaine d'activité, firmes et entreprises ont tout intérêt à développer leurs propres stratégies. Dans tous les cas, la stratégie s'intéresse donc à des enjeux de première importance, qui engagent la survie de l'entité considérée.

Plus précisément, la stratégie concerne l'action difficile. Ce qui ne pose pas vraiment problème, ce qui relève de la routine, de la gestion des affaires courantes ou de l'administration classique et maîtrisée des problèmes ne ressortit pas à la stratégie. La stratégie suppose que le réel oppose une

certaine résistance: une incertitude assez forte quant à la possibilité d'atteindre le but assigné; un contexte récalcitrant et peu coopératif; une probabilité non négligeable de vents contraires, d'effets paradoxaux et inattendus; le risque plus ou moins grand qu'un ensemble de facteurs, de dimensions et d'acteurs se combine de telle manière, intentionnée ou fortuite, qu'il contrarie sensiblement les fins poursuivies. Ainsi, la stratégie diffère foncièrement de la planification, comme le rappelle la citation du sociologue Michel Crozier, placée en début d'ouvrage. La planification vaut pour des situations où le réel se fait conciliant: malléable, il accepte de se plier à la volonté du planificateur, il se conforme à ses intentions et à ses projets, il coopère plus ou moins volontiers en somme. Premier enseignement donc: il conviendra d'examiner dans quelle mesure la «stratégie » dont se prévaut une entité donnée mérite véritablement ce nom et ne masque pas, en réalité, un simple «plan d'action». Reconnaissons toutefois que si l'action publique recourt tant à cette notion de nos jours, c'est que la situation est perçue plus ou moins distinctement comme étant malaisée et le résultat loin d'être acquis.

L'objet de la stratégie ne consiste pas à dépouiller l'adversaire sans vergogne, encore moins à l'anéantir, comme on pourrait, à tort, le croire; il importe plutôt de s'assurer d'un gain significatif ou, mieux, de l'obtention d'un avantage appréciable et durable. Plus encore, il ne s'agit pas de se donner des finalités grandioses, en laissant à l'intendance la tâche de définir les moyens de les atteindre; dans une approche stratégique digne de ce nom, les moyens ne sont pas de simples variables au service des fins. Les moyens doivent être pensés en même temps que les fins : la plus grande économie de moyens en somme pour le maximum de pertinence et d'efficacité. D'où le point névralgique: plutôt que de vouloir trop en faire, mieux vaut identifier les leviers de changement par lesquels des processus de transformation seront enclenchés, qui apporteront, en se développant d'eux-mêmes, la victoire attendue ou l'amélioration recherchée. Deuxième enseignement d'importance: éviter les engagements grandiloquents, qui masquent trop souvent un déficit de moyens ou, pis, une certaine pauvreté de réflexion quant à l'identification des voies et des moyens nécessaires et suffisants pour atteindre les objectifs affichés.

Enfin, les traités de stratégie occidentaux et orientaux s'accordent sur une étape-clé: prendre le temps d'un examen méticuleux du terrain, la notion de terrain devant s'entendre dans un sens élargi recouvrant l'ensemble des paramètres et des conditions susceptibles de peser dans la configuration problématique rencontrée. Cet examen attentif du terrain est nécessaire

pour éviter les erreurs stratégiques, provenant de la négligence pour des dimensions ou des aspects qui ne manqueront pas, tôt ou tard, de contrarier les fins poursuivies; plus encore, il constitue la seule manière possible de définir des fins réalistes, conjointement à des voies et des moyens judicieux et proportionnés de les atteindre. Troisième enseignement donc: le temps du diagnostic stratégique s'avère essentiel; il conviendra de s'assurer qu'aucun aspect significatif, qu'aucune composante importante du problème n'a été oublié.

En somme, il est nécessaire de distinguer très nettement science et stratégie. Les sciences relèvent du registre de la connaissance: elles ont pour objet d'enrichir la connaissance des phénomènes. Les stratégies, quant à elles, ressortissent au domaine de l'action: elles ont pour visée d'accroître l'efficacité de l'action par rapport à des problèmes ou des enjeux d'importance.

Curieusement, la rhétorique contemporaine tend à brouiller cette distinction. Face à plusieurs crises écologiques majeures, il suffirait d'accorder, nous dit-on, vérité scientifique et volonté politique. Étrange confusion entre registre de la connaissance et registre de l'action. Comme si des connaissances apportées par les sciences pouvaient automatiquement découler une action aussi pertinente qu'efficace... À la rigueur acceptable pour des domaines et des sujets où l'expertise scientifique peut assez directement inspirer la décision politique, cette conception fallacieuse de l'action n'a aucune chance d'aboutir face à des problématiques complexes où s'enchevêtrent de nombreux paramètres, enjeux et acteurs aux logiques et aux intérêts disparates. Face à de telles situations, il est bon de se souvenir que la stratégie se présente justement comme «l'art de parvenir à ses fins»... dans des contextes difficiles.

INTRODUCTION

À la différence du changement climatique, le déclin de la biodiversité ne donne lieu à aucune controverse majeure. Mieux, les spécialistes du sujet s'accordent sur trois points d'importance: par les rôles qu'elle assure et les biens qu'elle produit, la biodiversité se révèle capitale pour l'avenir du genre humain; les milieux naturels ont été sensiblement dégradés par les activités humaines depuis des décennies et les menaces, nombreuses, qui se profilent, font craindre un effondrement brutal et incontrôlable de la diversité du vivant; seules une prise de conscience et une révision profonde des relations entre l'agir anthropique et les systèmes naturels peuvent permettre d'éviter la catastrophe annoncée, à la fois pour les espèces, les milieux naturels et les humains.

Hélas, nonobstant les appels répétés des plus hautes autorités scientifiques et morales, la révolution des consciences et des comportements tarde à venir. Les agendas politiques sont dominés par des urgences économiques, sociales, sécuritaires et géopolitiques. Le changement climatique continue de primer sur l'ensemble des questions environnementales. Dans une société des écrans devenue majoritairement urbaine, le lien à la nature s'est sensiblement distendu. En conséquence, les plus soucieux quant au devenir du vivant sur Terre s'abandonnent régulièrement à la désespérance et les assertions désabusées se multiplient: «la biodiversité n'intéresse personne, l'indifférence est la règle»; «le capitalisme triomphant n'en a cure, les intérêts économiques mènent plus que jamais la danse et les lobbies font la loi»; «le politique ne parvient pas à s'affranchir de la dictature du court terme, les échéances électorales dictent les priorités du moment»; « matérialisme et individualisme sont les plaies de notre époque, les biens communs en font chaque jour les frais».

Ce tableau général, facile à composer tant il est diffusé en boucle par mille canaux variés, omet cependant un aspect essentiel. Le grand public l'ignore et nombre de personnes engagées sur le terrain dans la cause de la nature et du vivant ne l'appréhendent que de loin : depuis plusieurs décennies, les politiques publiques en matière de biodiversité, en France comme dans le reste du monde, sont très largement inspirées par une pensée stratégique officielle. Élaborée progressivement au gré des rencontres internationales ayant pour objet la sauvegarde des espèces et la conservation de la nature, consolidée par plusieurs conventions internationales, dont celle sur la diversité biologique promue par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, elle n'a cessé de s'affirmer, de se préciser et de s'étoffer. Forte de cette ancienneté et de cette continuité, la communauté internationale est parvenue à s'accorder en 2010 sur un «plan stratégique», riche de vingt objectifs majeurs et destiné à enrayer l'érosion de la biodiversité. Or, le fait mérite qu'on s'y arrête: malgré les études de grande ampleur et les rapports d'expertise internationaux, les rencontres intergouvernementales répétées et la volonté d'aboutir de la négociation multilatérale, malgré les progrès sensibles enregistrés par quelques indicateurs, les anticipations quant au devenir de la biodiversité n'ont jamais été aussi négatives.

Curieusement, la pensée stratégique à l'œuvre dans le cas de la biodiversité ne suscite guère d'interrogations. Autant abondent les livres et les articles sur la crise du vivant, sur la science de la biodiversité, sur la philosophie ou la gouvernance de la nature, autant sont rares les travaux prenant directement pour objet la ou les stratégies en faveur de la biodiversité. Notre ouvrage procède de ce manque.

Définie classiquement comme «l'art de parvenir à ses fins », la stratégie suppose d'identifier les conditions et les moyens d'une action efficace et pertinente; pour nécessaires qu'ils soient, un état des lieux ou un diagnostic scientifiques ne sauraient donc suffire à établir une approche stratégique digne de ce nom. Plus précisément, notre travail repose sur une hypothèse qui peut s'énoncer simplement: les difficultés et les insuccès rencontrés dans la lutte contre le déclin du vivant ne proviendraient-ils pas d'une manière incomplète de poser le problème et, partant, de tenter de le résoudre? En d'autres termes, se pourrait-il que soient en cause les fondements mêmes de l'approche stratégique régissant la conception de l'action en matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité? Non qu'il faille rejeter a priori les explications habituellement avancées pour rendre compte de l'attention insuffisante que connaît, de l'avis de beaucoup d'observateurs, le sujet de la biodiversité. Non qu'il s'agisse de remettre en question les réflexions, les expériences et les connaissances riches, denses et patiemment accumulées autour du phénomène de l'érosion du vivant et des ripostes à lui opposer. Pour autant, nous nous demanderons si certains aspects, certaines dimensions ou certaines relations n'ont pas été insuffisamment pris en compte dans la manière même de tenter d'infléchir le phénomène. En réintégrant ces laissés-pour-compte ou ces angles morts, nous verrons en quoi ils permettent de formuler un diagnostic stratégique plus complet; un diagnostic susceptible de donner à l'action en faveur de la biodiversité une efficacité sensiblement accrue, en lui permettant de reposer sur des fondations robustes et davantage porteuses.

Trois parties composent cet ouvrage. La première explicite les fondements de la pensée stratégique officielle en matière de lutte contre l'érosion du vivant. Nous y verrons que le diagnostic en vigueur repose sur trois idées majeures et que l'action globale, au fil du temps, s'est construite autour de cinq grands piliers ou cinq orientations majeures. Des piliers ou des orientations dont la reconnaissance explicite demeure cependant inachevée, car ils sont portés par des communautés distinctes d'experts et d'acteurs.

La structure générale de l'action stratégique officielle suscite peu de contestations; en revanche, les modalités concrètes sur lesquelles elle s'appuie donnent lieu à un ensemble de critiques qui ne sont pas réellement prises en compte dans le diagnostic sur lequel repose la négociation internationale. La deuxième partie de l'ouvrage s'emploie à recenser et à mettre en forme ces critiques et ces limites, en se concentrant sur celles émanant de chercheurs et de spécialistes reconnus dans leur domaine de compétence. Le panorama qui s'ensuit n'a pas la prétention d'être exhaustif. Quant aux idées et aux arguments qui y sont exposés, ils sont probablement familiers pour les spécialistes de chaque domaine; ils n'en présentent pas moins un intérêt renforcé en prenant place dans un tableau d'ensemble, qui, à notre connaissance, n'a encore jamais été réalisé.

En confrontant les analyses et les résultats précédents, la troisième partie de l'ouvrage montre que le diagnostic officiel relatif à l'état de la biodiversité se révèle étonnamment simpliste et tronqué. Avec l'examen transversal des critiques et des limites formulées par les différents spécialistes, des dimensions négligées et convergentes du problème se font jour; leur réintégration permet de formuler un diagnostic stratégique fortement renouvelé, en résonance étroite avec la nature du problème considéré. Dès lors, il s'agit moins de proposer des stratégies clés en main — les différents acteurs concernés par la biodiversité sont les mieux à même de les établir avec toute la finesse contextuelle nécessaire — que d'insister sur quelques leviers de transformation prometteurs.